

Société Civile Professionnelle

**Christian LENOIR**

**Jérôme RODRIGUEZ**

Huissiers de Justice associés

1 Rue Delpech

Immeuble R. de Couderc

31000 TOULOUSE

TÉL 05.62.30.64.64

FAX 05.62.30.64.60

scp.lenoir.rodriguez@huissier-justice.fr

Compétence Territoriale sur la  
COUR D'APPEL de TOULOUSE :  
HAUTE-GARONNE, TARN, ARIEGE,  
TARN ET GARONNE

Paiement CB par téléphone



Compte Bancaire  
La Banque Postale  
FR83 2004 1010 1602 5624 5U03 794  
BIC : PSSTFRPPTOU

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**  
*EXPÉDITION  
Copie*



## **SIGNIFICATION D'ASSIGNATION**

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le DOUZE JUIN

Nous, Société Civile Professionnelle, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice - Christian LENOIR & Jérôme RODRIGUEZ - Huissiers de Justice associés, à la résidence de TOULOUSE (31000), demeurant 1 rue Delpech Immeuble R.de Couderc, l'un d'eux soussigné,

A :



Monsieur TEULE Laurent  
né le 16 juillet 1981  
51 Chemin des Carmes

31400 TOULOUSE  
Où étant et parlant comme il est dit en fin d'acte

A LA DEMANDE DE

Monsieur LABORIE André, de nationalité Française né le 20 mai 1956 à TOULOUSE demeurant CCAS de Saint Orens, 2 Rue Rosa Parc à ST ORENS DE GAMEVILLE (31650)

Élisan domicile en mon étude,

Désigné pour ce faire par décision prononcée par Madame la Présidente de la Chambre Départementale des Huissiers de Justice de la Haute Garonne en date du 06 JUIN 2018, sans que l'Huissier de Justice soussigné n'ait à connaître le contenu de ladite assignation jointe, laquelle a été rédigée sous la seule responsabilité de monsieur André LABORIE.

Le requérant vous assigne à comparaître le 19 juin 2018 à 08H30 devant le Tribunal de Grande Instance de Toulouse, siégeant Palais de Justice de ladite ville situé au n°2 Allée Jules Guesde 31000 TOULOUSE selon les termes du document ci-joint, établi sur 27 pages contenant assignation.

Vous rappelant que conformément aux dispositions des articles 808 et suivants du Code de procédure civile, vous êtes tenu :

- soit de vous présenter personnellement à cette audience, seul ou assisté d'un avocat ;
- soit de vous y faire représenter par un avocat.

Si vous ne le faites pas vous vous exposez à ce qu'une ordonnance soit rendue contre vous sur les seuls éléments fournis par votre adversaire.

**SOUS TOUTES RESERVES**

Me Jérôme RODRIGUEZ